



du tri des déchets au Luxembourg

Le tri des déchets est simple - et tu peux faire une différence !

En triant correctement nos déchets à la maison, nous favorisons le recyclage et la réutilisation de matériaux tels que le papier, le verre, le plastique, le métal et bien d'autres. Nous économisons ainsi de l'énergie, de l'eau et des matières premières et réduisons nos émissions de CO₂. Ta décision de trier correctement a un impact direct sur l'environnement.

Centres de ressources

Au Luxembourg, il existe environ 25 centres de ressources où l'on peut déposer toutes sortes de matériaux afin qu'ils soient recyclés. Des points de collecte supplémentaires existent dans la majorité des communes. Les heures d'ouverture et les matériaux acceptés peuvent être consultés sur les sites web respectifs ou directement auprès de ta commune.



Administration
de l'environnement
Grand-Duché de Luxembourg

Papier & carton

Le **papier** et le **carton** propre peut être facilement recyclé après la collecte, ce qui permet de créer de nouveaux produits. Le recyclage du papier économise du bois, de l'eau et de l'énergie et réduit les émissions de CO₂.

- ✓ Journaux, magazines, catalogues et livres
- ✓ Emballages en papier (p. ex. emballages pour produits alimentaires, boîtes en carton, sacs en papier)
- ✓ Cahiers et blocs-notes (sans film ni reliure à spirale)
- ✓ Papier d'écriture et d'impression
- ✓ Enveloppes en papier



- ✗ Papier très sale ou gras (p. ex. cartons à pizza imbibés de graisse)
- ✗ Emballages jetables avec revêtement plastique (p. ex. barquettes à salade, gobelets et assiettes en carton)
- ✗ Emballages multicouches (p. ex. sachets de café, de chips et de nourriture pour animaux)
- ✗ Cartons à boissons (p.ex. lait et jus de fruits)
- ✗ Serviettes en papier et lingettes humides
- ✗ Papier peint



Verre

Le verre est un **matériau 100% recyclable** qui peut être réutilisé à l'infini sans perte de qualité. Parfois, le verre usagé est séparé par couleur (vert, brun, blanc/transparent), car les différents types de verre nécessitent des processus de recyclage différents.



- ✓ Bouteilles en verre (vides et sans bouchon)
- ✓ Récipients en verre (vides et sans couvercle)
- ✓ Bocaux en verre

- ✗ Fenêtres et miroirs
- ✗ Ampoules, lampes et autres sources lumineuses
- ✗ Porcelaine et céramique
- ✗ Borosilicate (p. ex. Pyrex®)



Déchets organiques

Les **biodéchets** désignent tous les déchets organiques composés de matières végétales ou animales et qui sont donc **biodégradables**. Ces déchets peuvent être recyclés dans des processus de compostage ou de méthanisation afin de créer de précieux produits de compostage ou du biogaz.

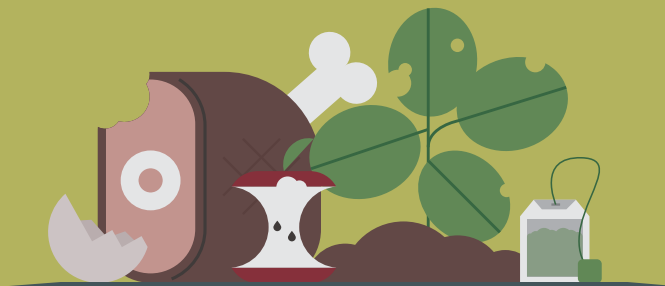
- ✓ Déchets de cuisine (p. ex. épluchures de pommes de terre et coquilles d'œufs)
- ✓ Restes de repas crus et cuits (y compris viande et poisson)
- ✓ Restes de café et de thé
- ✓ Déchets de jardin, herbe, restes de plantes et fleurs
- ✓ Sacs en papier et papier journal (uniquement comme sac poubelle pour les déchets organiques)



- ✗ Graisses et huiles
- ✗ Cendres, charbon, balayures, sacs d'aspirateur et mégots de cigarettes
- ✗ Emballages plastiques et autres plastiques biodégradables
- ✗ Serviettes de table et mouchoirs en papier
- ✗ Litière pour chats et couches bébé



Si l'on a un jardin, on peut aussi composter ses déchets biologiques directement chez soi !



Emballages plastiques, métalliques & cartons à boissons (sac bleu)

Les emballages sont collectés afin d'être recyclés. La collecte la plus connue est **le sac bleu de Valorlux**. Les sacs bleus peuvent être obtenus gratuitement auprès de la commune où l'on habite ou commandés sur www.valorlux.lu. L'emballage ne doit pas être complètement rincé, mais il doit être vide.



- ✓ Bouteilles et flacons en plastique
- ✓ Emballages métalliques (p. ex. canettes et barquettes en aluminium)
- ✓ Cartons à boissons (p. ex. lait et jus de fruits)
- ✓ Pots, gobelets et barquettes en plastique (p. ex. pots de yaourt et de fleurs)
- ✓ Films et sacs en plastique



- ✗ Polystyrène expansé
- ✗ Bombes aérosols
- ✗ Emballages multicouches (p. ex. sachets de café, de chips et de nourriture pour animaux)
- ✗ Capsules de café
- ✗ Produits en plastique et en métal qui ne sont pas des emballages
- ✗ Papier et carton
- ✗ Emballages pour médicaments, seringues et baxters
- ✗ Emballages en plastique noir
- ✗ Emballages avec symbole SGH (=symbole de danger)



Plus d'infos sur
➤ www.valorlux.lu



Déchets dangereux / problématiques



Au Luxembourg, la **SuperDrecksKëscht® fir Bierger** collecte les produits contenant des substances nocives provenant des ménages privés. Ceux-ci doivent être éliminés de manière professionnelle et ne doivent en aucun cas être jetés avec les ordures ménagères ou dans les toilettes.

- ✓ Huiles usagées et carburants
- ✓ Piles et accumulateurs (pour le compte d'ECOBATTERIEN*)
- ✓ Récipients portant des symboles de danger
- ✓ Supports de données (p. ex. DVDs et cassettes)
- ✓ Engrais et produits phytosanitaires
- ✓ Bouteilles de gaz comprimé
- ✓ Peintures et vernis
- ✓ Lampes LED et néons
- ✓ Solvants et produits chimiques
- ✓ Médicaments, produits cosmétiques et déchets médicaux, seringues
- ✓ Produits de nettoyage
- ✓ Bombes aérosols
- ✓ Huiles et graisses alimentaires
- ✓ Cartouches de toner et d'encre



La SDK organise régulièrement des collectes mobiles dans chaque commune.

Informez-vous sur
➤ www.sdk.lu



* Plus d'infos sur les piles et les accumulateurs
➤ www.ecobatterien.lu



Déchets électroniques & électriques

Ecotrel collecte les appareils électroniques et électriques en collaboration avec la SuperDrecksKëscht®, les communes, les centres de ressources et les commerces.



- ✓ Gros électroménager
- ✓ Réfrigérateurs, climatiseurs et radiateurs à huile
- ✓ Petits appareils ménagers
- ✓ Écrans
- ✓ Ordinateurs, téléphones portables et smartphones



- ✗ Piles
- ✗ Ampoules à incandescence



Que faire des vieux appareils électroniques et des déchets électriques?
➤ www.ressources.lu

Plus d'infos sur
➤ www.ecotrel.lu



Déchets ménagers (poubelle grise/noire)



Tous les déchets qui ne peuvent pas être collectés séparément et **qui ne sont pas recyclables** sont à mettre dans la poubelle grise/noire. Ces déchets sont incinérés ou finissent à la décharge. Moins on en met dans les déchets ménagers, mieux c'est !

- ✓ Couches, lingettes humides et produits d'hygiène
- ✓ Gobelets en carton et emballages en papier avec revêtement plastique
- ✓ Mégots de cigarettes
- ✓ Litière pour chats



- ✗ Déchets recyclables (papier, carton, verre, déchets organiques, bois, ...)
- ✗ Déchets dangereux (médicaments, peintures/laques, aérosols, produits cosmétiques, piles, ...)



Déchets encombrants



Les déchets encombrants sont des objets ménagers de grande taille qui ne sont plus utilisés et qui, en raison de leur taille, ne peuvent pas être déposés dans les poubelles habituelles : meubles, matelas, tapis, etc. Les déchets encombrants sont souvent collectés par les communes à des dates spécifiques ou peuvent être déposés aux centres de ressources.

Pour plus d'informations sur la gestion des déchets dans ta région, **contacte ta commune** ou visite
➤ www.emwelt.lu